

Quand le savoir s'emmêle... La construction discursive de la norme chez les locuteurs non experts

*When knowledge gets mixed in... The discursive construction of the norm among
non-expert speakers*

Deborah Meunier et Laurence Rosier



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/cediscor/943>

DOI : 10.4000/cediscor.943

ISBN : 978-2-87854-616-3

ISSN : 2108-6605

Éditeur

Presses Sorbonne Nouvelle

Édition imprimée

Date de publication : 1 février 2014

Pagination : 99–113

ISBN : 978-2-87854-616-3

ISSN : 1242-8345

Référence électronique

Deborah Meunier et Laurence Rosier, « Quand le savoir s'emmêle... La construction discursive de la norme chez les locuteurs non experts », *Les Carnets du Cediscor* [En ligne], 12 | 2014, document 5, mis en ligne le 01 mars 2016, consulté le 12 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/cediscor/943> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/cediscor.943>

Ce document a été généré automatiquement le 12 septembre 2020.

Les carnets du Cediscor

Quand le savoir s’emmêle... La construction discursive de la norme chez les locuteurs non experts

When knowledge gets mixed in... The discursive construction of the norm among non-expert speakers

Deborah Meunier et Laurence Rosier

- 1 Que font les locuteurs lorsqu’ils parlent de leur manière de parler ? Dans ses travaux consacrés à la réflexivité, Authier parle de « linguistique spontanée » (2003 : 96) :
[...] le très riche discours sur le langage qui se tient au plan méta-énonciatif offre une sorte de “linguistique spontanée” – émergeant directement de la pratique langagière en réaction à ses exigences – traitant des questions les plus diverses : variété sociolinguistique, diachronie sous les espèces de l’archaïsme, de la néologie et du figement en train de se faire, métaphore, approximation, catégorisation, prototypie, etc.
- 2 Le champ de la langue est l’objet de discussions intenses hors du cercle convenu du domaine d’expertise nommé « la linguistique » : en effet, tout locuteur possédant sa langue est capable de tenir un discours sur ladite langue. Mais quel est le statut « scientifique » de ce discours ?
- 3 Le champ émergent en France de la folk linguistique interroge les frontières entre discours savants et discours « spontanés » du point de vue de la validité des hypothèses linguistiques : qu’est-ce que les non-linguistes savent du langage ? Quels savoirs théoriques construisent-ils ? Par quel biais ? Y a-t-il une gradation de locuteurs non experts, semi-experts, experts dans certains domaines ? Par exemple, l’étymologie est un domaine où excellent de nombreux « non-linguistes », mais dès lors qu’ils produisent un discours étymologique, deviennent-ils de facto des « experts » ? L’emploi d’un vocabulaire grammatical, qui est une terminologie partagée (contrairement à la terminologie d’expertise des linguistes), témoigne-t-il d’une linguistique savante ou populaire ? Les frontières sont donc ténues entre linguistique spontanée et linguistique d’experts.

- 4 Ce sont ces questions auxquelles, par un exemple concret d'analyse, cet article entend répondre. Nous souhaitons en effet interroger la construction du discours normatif sur la langue à travers les verbalisations ordinaires de locuteurs (francophones et non francophones) sur la langue française. Quelle est donc la conscience normative de ces usagers-apprenants de la langue ? Les imaginaires sont-ils partagés par les allophones et les locuteurs natifs ? Leur conscience normative se construit-elle avec les mêmes outils du savoir (grammaire, dictionnaire, manuel...), ou bien l'appel aux discours d'autorité sollicite-t-il des figures différentes ?
- 5 On s'interrogera alors sur la nature (savante ou profane) de ces différents discours de référence grammaticaux. Les grammaires et dictionnaires relèvent-ils du domaine « savant » ? Comment s'articulent les différents savoirs (naturels, scolaires, de référence...) dans le discours spontané ? Peut-on voir une perméabilité des frontières entre discours savant et discours spontané dans la construction du discours normatif ?
- 6 Houdebine a apporté dans le cadre de ses travaux sur l'imaginaire linguistique certaines réponses à nos questions : le métalangage n'est en effet pas le propre des experts.
- [Le] métalangage peut être technique, celui d'une science telle la linguistique ; ce sera sans doute celui des linguistes mais pas toujours : eux aussi utilisent clair, correct etc. comme les autres. Ou bien ce peut être un discours plus quotidien.
(Extrait d'une entrevue de Houdebine « Sur l'activité métalinguistique », consulté le 25/02/2013)
- 7 Il ne convient donc pas d'opposer de façon radicale discours savant et discours spontané :
- Dire morphème, monème ? Syntaxe, mais non «les mots du jour» opposés aux «mots de la nuit» comme on trouve dans une grammaire indienne ? Et même regardez un terme technique comme bilabial, il est tout simplement descriptif : deux lèvres, et que dire de sourd, sonore ? Du coup rebaptisé non voisé - voisé plus précis ? Ou plutôt plus cohérent en termes articulatoires. Et quand quelqu'un dit «avec le bout de la langue» est-ce réellement différent d'apical ? [...] Bref, soutenant la fonction méta, je peux avancer qu'il n'existe qu'un métalangage qu'il soit outillé techniquement ou non.
(idem)
- 8 Dans cette contribution, nous avons choisi de pointer l'appel aux références du savoir, posant et déplaçant ainsi la question des frontières entre discours savants et spontanés sur les manières de légitimer un discours métalinguistique.
- 9 Pour étayer notre réflexion, nous avons constitué un corpus d'extraits d'entretiens avec des étudiants Erasmus non francophones où, via certaines questions, nous avons provoqué un discours de type évaluatif (et donc réflexif) où se manifestent des catégorisations et des normes du « bon français ». Ce corpus fera l'objet d'une analyse approfondie dans le point 3.
- 10 Mais auparavant, nous nous sommes questionnées de façon plus large sur l'accès des locuteurs aux discours savants sur la langue. En effet, il existe de nombreux relais médiologiques (au sens de Debray) (télévision, cinéma, littérature, conversations ordinaires, cours...) par lesquels les sujets apprennent non seulement la langue mais aussi les attitudes normatives et évaluatives vis-à-vis de la langue. De même que le discours des linguistes fait lui-même appel à l'évaluation voire à la stigmatisation des formes, qui font donc aussi partie de la pratique linguistique. Dès lors, les habitudes

proscriptives relèvent à la fois du discours spontané et du discours savant (Berrendonner 1982), par exemple lorsqu'on recourt à certains signes spécifiques :

Parmi les signes facilitant la description des exemples choisis par les auteurs, certains ont pour objet de témoigner de l'évaluation portée sur leur valeur empirique. On reconnaît là l'astérisque, le point d'interrogation ainsi que leurs variantes. (Krazem 2001 : 225)

- 11 Pour asseoir linguistiquement un discours normatif, les possibilités relèvent de deux ordres :
- 12 1. **l'affirmation énonciative** par la mention de références explicites : l'appel aux pères (comme individus) et/ou sa version métonymique (*Le Grevisse* pour la grammaire par exemple)
- 13 2. **l'effacement énonciatif** où le locuteur affirme une règle comme allant de soi, relevant de l'évidence et ne devant pas être justifiée par la mention d'un énonciateur légitime.
- 14 Par ailleurs, nous postulons que les normes du « bon français » dans le discours des locuteurs s'appuient aussi sur :
- 15 a. **des cadres prédiscursifs** (Paveau 2006) : il s'agit de l'appel aux représentations culturelles et sociolangagières qui sont partagées collectivement. Par exemple, des stéréotypes comme la clarté de la langue française, ou des citations patrimoniales plus ou moins explicites. Les langues s'y voient investies de rôles précis : l'anglais est par exemple la *lingua franca* par excellence, le français langue de culture, etc.
- 16 b. **l'appel à la technologie discursive** (*idem*), c'est-à-dire le renvoi aux outils de référence déjà mentionnés dont le statut est interrogé dans le cadre de cet article. Leur évocation est tantôt claire et attribuée (*Le Bescherelle*, *Le Grevisse*, etc.), tantôt énoncée sur le mode de l'évidence : le savoir lui-même, initialement issu d'un ouvrage ou d'un site, est énoncé sans référence bibliographique ou mention de l'énonciateur :
- [1] On m'a toujours appris et la règle est toujours en vigueur, à mettre des trait d'union même à tous les pronoms utilisés comme complément, direct ou indirect.
Donc :
Donne-le-moi
Rends-le-lui
Explique-le-lui
(<http://forum.wordreference.com/showthread.php?t=662172>, consulté le 25/02/13)
- 17 c. **l'appel à des figures** plus ou moins **prototypiques** de locuteurs « idéaux » ou représentatifs d'une variété de français (variété régionale, sociale) (Rosier 2011). Ainsi le Parisien, le Belge, le Suisse, le Québécois deviennent des locuteurs de référence, positive ou négative :
- [2] Si l'avis d'un Suisse Romand vous intéresse, je suis d'accord avec Alex. Y aurait-il une grammaire helvetico-belge et une grammaire française ?
(<http://forum.wordreference.com/showthread.php?t=662172>, consulté le 25/02/13)
- 18 Dans le cadre de cet article, nous traiterons plus particulièrement des procédés b. et c.

1. L'appel à la technologie discursive

- 19 Les locuteurs construisent généralement un discours d'expertise en faisant appel à des références de savoir qui constituent *une technologie intellectuelle* (au sens de Bourdieu), une manière de penser le rapport entre les productions linguistiques et leurs normes.

Les savoirs autorisés dont il est fait mention relèvent d'un patrimoine langagier qui s'appuie sur la manière dont les rapports au langage, à la langue et à sa grammaire sont organisés dans une société. Ces références aux discours normatifs se fondent sur des ouvrages qui sont toujours des discours d'évidence sur le fonctionnement de la langue et sur des pratiques valorisées dans l'économie du marché linguistique. Par ses appels aux références, le statut de ce discours normatif est d'ordre *fonctionnel* mais aussi *émotionnel* (selon Osthus 2008) : les références invoquées relèvent d'une technologie patrimoniale, des objets transmis par l'appareil non seulement scolaire mais aussi familial (on se transmet de génération en génération les dictionnaires, les *Bescherelle*, etc.).

20 Examinons alors quelques exemples issus de discussions d'internautes, le web véhiculant et propageant un discours normatif non technique accessible ¹.

21 Commençons par la conjugaison et ses représentations véhiculées par l'appel au *Bescherelle* et au slogan publicitaire évocateur de son usage : « la référence au quotidien ». Rappelons que l'injonction populaire « regarde dans ton *Bescherelle* » renvoie à des ensembles de verbes conjugués, décontextualisés, mais dont la présentation en liste rappelle une organisation ancestrale du savoir. Examinons cette intervention d'un internaute sur un site d'entraide :

[3] Bon, c'est assez officiel, et peu nouveau : mon *Bescherelle* tombe en ruine. Un bon nombre de pages détachées, la couverture se détache, ce genre de choses. Ce n'est pas comme si c'était une bonne édition à la base : c'est une édition probablement à l'intention de l'Iran, et les caractères imprimés en couleur ne sont pas bien placés par rapport aux autres, parfois carrément par-dessus d'autres (mais le tout est lisible, bon gré mal gré). Donc, il me faut un nouveau conjugueur.
(<http://automutilation.actifforum.com/t11461-bescherelle?highlight=bescherelle>, consulté le 25/02/13)

22 Ce post condense les imaginaires et les pratiques de référence au savoir constitué par le *Bescherelle* : « [il] tombe en ruine » suppose un usage intensif et une pérennité de l'outil transmis de génération en génération.

23 Mais ce n'est pas seulement sur des sites d'apprentissage ou consacrés à la langue qu'on trouve un appel au conjugueur historique. Par exemple, on peut identifier un groupe social intitulé *Va t'acheter un Bescherelle* sur Facebook pour ceux « qui ont des amis illettrés et qui subissent leurs fautes d'orthographe dans leurs statuts [...] [et ceux qui] auraient dû forcer sur ce manuel dans leur jeunesse... ».

24 Autre outil consacré de la référence au savoir langagier : le dictionnaire qui est censé contenir les mots d'une langue avec une description morphologique et sémantique et des normes d'emploi. La richesse lexicale est une sorte d'impensé du savoir qui ne repose que sur des représentations relayées par ces outils de technologie discursive.

[4] Mais que dit le dico ! les bons mots pour les bons produits : cartable, besace, sacoches, gibecière publicitaire
(<http://cartables-publicitaires.com/2010/07/12/mais-que-dit-le-dico-les-bons-mots-pour-les-bons-produits-cartable-besace-sacoches-gibeciere-publicitaire/>, consulté le 25/02/13)

25 Outil souvent incontournable : la grammaire qui se combine souvent avec le dictionnaire dans nos exemples. Contrairement au renvoi au manuel *Bescherelle*, l'outil est cité sans référence précise (mais avec un déterminant défini) comme un objet partagé (chacun possède un dictionnaire et une grammaire, peu importe lesquels, le savoir reste donc anonymé) :

[5] Arrête de parler de dogme et va revoir ce terme au dictionnaire , les autres te l'on déjà expliqué mais tu ne comprends pas le Français à mon avis . C'est une théorie donc pas un dogme !!!!! Ou alors va revoir ta grammaire et tu insère dans ta phrase des guillemets
(<http://www.sur-la-toile.com/discussion-21224-20-Avant-big-bang.html>, consulté le 25/02/13)

- 26 Cependant, certains locuteurs renvoient nommément à des ouvrages et à leurs auteurs et ils explicitent la référence partagée : par exemple le renvoi au *Grevisse* en Belgique (mais quand on dit grammaire, c'est implicitement à celle-là qu'on fait référence), qui combine une approche linguistique savante et une approche grammaticale normative, voire une perspective « puriste ».

[6] Voici ce que j'ai trouvé sur les règles du trait d'union, voir page 39 (qui s'affiche lors de l'ouverture du lien

Ne pouvant pas encore inclure de lien dans mes messages, je vous ai décrit le chemin.

-Coller sur google : grammaire règle traits d'union

-Arrivé à la page, cliquez sur le lien NOUVELLE GRAMMAIRE FRANCAISE, de Maurice Grevisse, André Goosse - 396 pages

Vous y trouverez la règle

Wikipedia :

Maurice Grevisse (Rules, 7 octobre 1895 - La Louvière le 4 juillet 1980) est un grammairien belge

(<http://forum.wordreference.com/showthread.php?t=662172>, consulté le 25/02/13)

- 27 Enfin, le recours aux traducteurs en ligne témoigne d'une représentation positive d'Internet comme outil de référence (« outils linguistiques » dans Google par exemple) :

[7] A toutes celles et ceux :

[...]

▫ qui vont sur Google Translator ou Voila Traduction pour préparer leurs TDs de version/thème –quand ils les préparent... (lire la suite)

(<http://www.facebook.com/group.php?gid=8906356030>, consulté le 25/02/13)

- 28 On le voit, l'appel à des savoirs de référence se sert d'outils scolaires mais ceux-ci ne présentent pas qu'un type de savoir transposé à pur usage pédagogique. Ainsi le *Bescherelle*, en donnant la conjugaison de verbes obsolètes à des modes ou des temps disparus de l'usage courant, colporte un type de savoir qu'on pourrait qualifier de purisme savant. Le discours savant ne s'oppose pas au discours spontané, on envisagera plutôt leur relation en termes d'*échelles de degrés* ou *continuum*. Les outils de la technologie discursive que nous venons d'exposer constituent en ce sens une articulation, voire une médiation, entre le discours métalinguistique des experts et celui des locuteurs ordinaires.

2. L'appel à des figures prototypiques

- 29 Pour fonder leurs théories spontanées, les locuteurs ont non seulement recours aux outils de la technologie discursive, mais ils font aussi appel aux représentations collectives de la langue et de ses locuteurs. Se constituent des figures prototypiques du « bien parler » construites à partir de différentes catégories d'ordre ethnique – ethnotypes –, social – sociotypes – (voir Ernotte et Rosier 2001, Calabrese et Rosier 2009). En voici quelques cas exemplaires issus du web.

- 30 • Ethnotypes : différentes figures s'élaborent à partir des variations diatopiques. Les locuteurs sont classés en fonction de leur origine (le Belge, le Parisien, le Marseillais...) et le critère premier de catégorisation est la prononciation ou l'accent (l'accent fait le locuteur en quelque sorte) :

[8] Je vois en lisant vos journaux que le français pratiqué en Algérie a des caractéristiques qui lui sont propres, avec des emplois de mots, des tournures de phrase qui diffèrent parfois des nôtres, tout comme le français du Québec et les autres français d'Afrique. [...] La prononciation doit avoir aussi ses spécificités et elle s'apparente plus au français méridional pour le peu que j'ai pu en entendre. Conservez-les. Vous n'allez tout de même pas parler comme un Parisien ou un ... Lyonnais
(<http://francparler-oif.org/espace-collaboratif/forum.html?func=view&catid=55&id=9741>, consulté le 25/02/13)

- 31 Notons que même si le « marché linguistique » est dominé par ceux qui détiennent la compétence légitime, ce n'est pas toujours la prononciation parisienne qui se constitue en modèle pour les locuteurs, de même qu'un locuteur peut reconnaître la légitimité d'une variété sans vouloir l'adopter. L'extrait qui précède illustre cette double évaluation représentative : même si le locuteur valorise la variation francophone et déprécie le parler parisien et lyonnais, c'est quand même ces derniers qui sont donnés comme norme partagée même en déni.

- 32 • Sociotypes : le statut social des locuteurs et le degré de maîtrise de la langue qui l'accompagne leur attribuent une certaine légitimité. Tel est le cas de l'« Académicien », figure emblématique du savoir sur la langue, opposée dans le premier exemple à la figure imaginaire du charretier, « mauvais locuteur »² :

[9] oui oui Phil, quand on a pas d'argument on s'attaque à l'orthographe ou la syntaxe, comme toujours, j'ai jamais dit que je suis une bête en langue française mais quelqu'un qui accède à un tel niveau de pouvoir et d'influence se doit de parler la langue du pays qu'il représente de manière correcte. **On ne lui demande pas de parler comme un académicien** mais avec respect envers son peuple et parler comme un charretier, ce n'est pas du respect. [...]
(<http://www.sudpresse.be/actualite/monde/2011-01-05/un-depute-francais-critique-le-mauvais-francais-du-president-sarkozy-836748.shtml>, consulté le 12/05/11)

[10][...] je pense, qu'à l'oral, il vaut mieux être naturel plutôt que de « péter plus haut que son cul », vous me passerez l'expression pour le coup assez peu chatiée... Je dis ça car j'ai déjà eu l'occasion de voir ce type d'énergumène lors d'un entraînement à l'oral collectif et lors de l'évaluation, **on a reproché à cette personne de parler comme un Académicien de 87 ans...**
(<http://www.prepa-hec.org/forum/langage-prepa-exigence-oral-chatie-t10250.html>, consulté le 25/02/13)

- 33 La figure de l'« académicien » est instituée comme référent mais ambivalent : son parler relève d'une élite surannée (« de 87 ans ») et n'est donc pas nécessairement adapté à la vie sociale commune (évocation de langue « naturelle »). Cependant, il fonctionne comme une sorte d'« hyperlocuteur » (par référence à l'hyperénonciateur de Maingueneau mais ici incarné dans une figure collective), détenteur des normes constitutives du « bon français » écrit et validé par la société.
- 34 Des personnalités plus populaires parce que médiatiques sont aussi devenues des modèles du bien parler. Ainsi « Maître Capello », célèbre linguiste et animateur de jeux télévisés, jouait l'arbitre en matière de culture et de langue lors des *Jeux de 20 heures* : il était l'incarnation humaine d'un dictionnaire. Depuis, l'expression « parler comme

Maître Capello » est passée dans le langage courant et désigne à la fois la personne qui parle le « bon français » mais aussi le français (trop) soutenu, à l'instar de l'académicien :

[11] Un autre jour je vous parlerai du fixty-fixty (selon la carte du Campeon, fifty-fifty selon ceux qui savent bien parler, comme Maître Capello Antonio).

(<http://antonin-en-voyage.over-blog.com/article-19042983.html>, consulté le 25/02/13)

[12] Vous savez, le gentil boy scout élevé par papa et maman Kent, qui connaît pour seuls gros mots caca boudin et Terry Long, et qui sans parler comme maître Capello, utilise un vocabulaire au minimum décent.

(<http://www.buzzcomics.net/showthread.php?t=38336>, consulté le 25/02/2013)

- 35 Autres exemples, Bernard Pivot ou encore Bernard Cerquiglini qui sous la figure du « Professeur » sur TV5 Monde explique les déviances et rappelle la norme. Qu'il se nomme instituteur ou professeur des universités, renvoyer à l'image professorale, c'est faire appel à un imaginaire scolaire puissant et mémoriel (l'école de la Troisième République). On retrouve d'ailleurs l'expression « parler comme un prof » pour désigner un mode particulier de maîtrise non seulement linguistique mais communicationnelle. Mais c'est aussi renvoyer à une autorité quelque peu écornée puisque le discours social actuel sur l'école stigmatise généralement la perte de la maîtrise de la langue par les élèves, due à un enseignement jugé faible ou nul en matière d'orthographe et de grammaire. Le professeur Cerquiglini est la représentation d'une nostalgie, d'une autorité perdue mais constitutive, une fois encore, de l'imaginaire de la langue.
- 36 Dans la suite de l'article, l'objectif sera d'analyser les procédés qui sous-tendent la construction du discours normatif dans le corpus retenu extrait d'entretiens avec des étudiants Erasmus non francophones.

3. Analyse du corpus

- 37 Première constatation : nous n'avons pas relevé de références explicites à des outils de la technologie discursive « classiques », même si ceux-ci constituent des supports incontournables dans les situations d'apprentissage. Cependant, une étudiante fait allusion spontanément à l'utilisation des « outils linguistiques » en ligne, mais plutôt dans une démarche pragmatique (dans une situation de communication en français langue véhiculaire) que par souci de la norme.
- [13] 38M- [...] non toujours on essaie- essaie de parler- bon quand on connaît pas le mot en français, qu'on ne connaît pas le mot en anglais on- toujours il y a le mot en latin, ou en allemand, ou [...] oui ou sinon on cherche google search [rires]
- 38 L'absence de référence à la technologie discursive est-elle un biais du corpus ou signifie-t-elle plutôt un désintérêt de la norme grammaticale au profit de la norme communicationnelle ? Nous pencherions pour la seconde explication : en effet, nos étudiants n'ont pas fait spontanément appel aux outils de référence dans leurs discours parce que leur contexte d'apprentissage « non guidé » les invite à développer avant tout leurs compétences communicatives plutôt que leurs compétences linguistiques. Les formes marginales de la norme comme les approximations grammaticales ou phoniques, l'alternance codique, le calque, l'emprunt sont d'ailleurs caractéristiques des échanges en français langue véhiculaire (Berhent 2007). On est alors tenté de se demander si les locuteurs-apprenants ont encore accès à cet imaginaire de la langue

française, langue de la pureté et de la correction. La réponse est oui, car autant dans les cours de littérature que dans les cours de langue, cet imaginaire est fortement sollicité, tout comme dans le discours promotionnel de l'échange Erasmus qui s'appuie sur des stéréotypes organisateurs des savoirs culturels. Mais, seconde constatation, les étudiants en mobilité ne l'inscrivent pas dans leurs discours au moyen de références patrimoniales telles qu'explicitées précédemment dans cet article.

- 39 La typologie qui suit montre que, plutôt que de recourir explicitement au discours d'autorité de la technologie discursive, les locuteurs adoptent une démarche cognitive spontanée d'organisation et de hiérarchisation des objets linguistiques de leur environnement. « Bien parler » est une compétence qui relève tantôt de l'inné, tantôt du social. Leur « petite sociologie spontanée » (Paveau 2006 : 189) dessine une cartographie de types d'interlocuteurs selon une axiologie fondée sur l'évaluation de leur maîtrise de la langue, qui rejoint notre catégorie « appel à des figures prototypiques ». Entre présupposés culturels et données empiriques, les représentations du « bon » locuteur varient en fonction du contexte et des objectifs poursuivis (apprentissage, communication...) et présentent des caractéristiques propres à leur ancrage culturel d'origine. En effet, les typologies élaborées présentent certaines catégorisations récurrentes, que nous allons analyser plus spécifiquement. Les locuteurs sont soit ethnotypifiés selon l'altérité – l'axe « natif/non natif » – et selon une localisation géographique plus précise – le Belge, le Français, etc. –, soit sociotypifiés. C'est dans l'opposition entre les garants profanes du bien parler et les représentants, tout aussi profanes, du « mal parler » (non natifs) qu'il faut situer les frontières floues entre discours savant et discours spontané sur la langue.
- 40 Ainsi, le locuteur non francophone est vu comme le profane par excellence. Son français est « basique », « simple », « ce n'est pas un vrai français ». Il est systématiquement dévalorisé par rapport à la langue du natif :
- [14] 50E1- parfois ce n'est pas un vrai français [...] c'est un français mélangé avec d'autres langues ou que l'on essaie mais parfois peut-être on se met aussi des fautes peut-être donc c'est pas si bon de parler seulement entre Erasmus [...]
- 41 L'extrait suivant montre par exemple la dimension déclassante de l'accent, le vrai français étant donc conçu comme « sans accent » : cela correspond à une norme très prégnante en France selon laquelle il faut posséder une prononciation standard sans marques particulières qui auraient immédiatement une fonction stigmatisante. Or cet étudiant entend conserver son propre accent car emprunter l'accent français (ce qu'il perçoit comme un accent alors que la norme veut que le français standard n'en montre pas) lui procure un sentiment que nous pourrions presque qualifier d'imposture (ça le gêne, ça le rend bizarre), preuve que la norme implicite fonctionne encore et toujours :
- [15] 50F- moi j'aime pas beaucoup faire la prononciation française comme ça parce que ça me rend un peu bizarre, donc je parle français comme un Italien. mais quand même voilà plutôt que parler je parle aussi avec ceux qui sachent le- qui savent le français aussi un peu moins mais c'est un français plus scolaire donc je vais pas apprendre quelque chose j'aime mieux entendre puis j'aime j'aime beaucoup la prononciation française mais pas faite par moi parce que je me sens, ça me gêne.
- 42 On a ici une auto-stigmatisation de sa prononciation en français. Il préfère « parler français comme un Italien », ça le met plus à l'aise. Sans aller jusqu'à l'alternance codique, le fait d'adopter un certain accent va lui donner plus de pertinence dans l'échange. Michelis parle de mise en scène pour qualifier « l'action de mise sur le devant de la scène d'aspects linguistiques typiques voire stéréotypés » (Michelis 2009 :

21) que l'on rencontre dans certaines interactions interculturelles. L'étudiant préfère endosser le rôle stéréotypé de l'Italien qui parle français plutôt que d'essayer d'acquérir un français standardisé.

- 43 On peut affiner la catégorie en spécifiant le statut particulier accordé aux locuteurs d'une langue romane. En effet, ceux-ci acquièrent une certaine légitimité à partir du moment où la proximité des systèmes linguistiques de leur langue maternelle (romane) et du français facilite leur apprentissage. Dès lors, les étudiants d'origine romane deviennent des locuteurs normés du point de vue des échanges alors que d'autres, issus de communautés linguistiques plus éloignées du français (germaniques par exemple), rappelleront davantage la norme grammaticale abstraite incarnée par l'appel à la grammaire, non pas comme outil linguistique mais comme emblème du discours normatif sur la langue :

[16] 48M- [...] il y a deux étudiants. un étudiant de master de Roumanie il était déjà ici d'erasmus pour une année. et une étudiante erasmus de l'Italie et on parle tous français. et ça c'est bon parce que l'italien et le roumain c'est très proche du français ou le roumain c'est proche de l'italien et l'italien c'est proche du français. et ils ont plus de mots que moi mais ils sont pas bons en grammaire. et moi je suis plus bon en grammaire parce que j'ai appris toute la grammaire dans l'école mais j'ai pas de mots parce que c'est pas les mots en Allemagne ressemblent jamais à les mots français et ça c'est comme échange moi je donne la grammaire et je corrige la grammaire et les deux garçons ils me donnent des mots parce qu'ils parlent. [...]

- 44 Inversement, le natif est institué comme détenteur de la norme et devient l'interlocuteur privilégié. Dans l'extrait suivant, l'étudiante essaie de justifier pourquoi elle préfère parler avec des francophones :

[17] 6M- [...] peut-être moi je préfère parler avec euh avec les ben je m'entendais bien ben avec les Belges je m'entendais bien parce que moi je trouve que les Belges et les Polonais sont au même niveau / ben je sais pas social on peut dire qu'il y a le même les mêmes trucs dans la culture euh ben alors c'est pour ça j'ai parlé avec les Belges / et pour les Français euh ben j'ai parlé avec eux parce que je sais pas peut-être euh / ben j'aime bien parler avec les francophones ils parlent bien en français dont comme ça je peux améliorer mon français / et euh oui ils peuvent aussi corriger toutes mes fautes je sais pas /

- 45 Elle fait appel à des normes fictives à la fois socioculturelles et linguistiques. Sur le plan énonciatif, elle a recours à différentes modalités : subjective d'abord (« je trouve que ») ; épistémique ensuite (« on peut dire qu'il y a les mêmes trucs dans la culture ») qui relève de l'évidence. L'alternance pronominale est significative : le « on » a une valeur impersonnelle et universalisante, la source du savoir est indéfinie car collective. Ces marqueurs montrent le recours à une idée doxique selon laquelle les Belges et les Polonais partageraient la même culture, ce qui justifierait qu'elle préfère parler avec des francophones. En second argument, elle fait appel à nouveau à une représentation largement partagée qui veut que le natif « parle bien », ce qui profite à l'apprentissage. Le locuteur natif constitue la référence³ : il maîtrise « la langue correcte » et « l'accent ». Une étudiante que nous avons interrogée au début de son séjour développe une représentation très homogène des pratiques, au détriment de la variation socio-langagière :

[18] 31E- et tu préfères parler français avec des francophones ou avec des non francophones ?

32M- j'ai toujours de la chance [rires] de parler en français avec les francophones (E- oui ?) oui je je oui- bon je cherche pas toujours les gens qui parlent en français, les gens francophones mais bon je parle toujours- je préfère parler avec des gens

francophones.

33E- pourquoi ?

34M- bon [rires] pour apprendre la langue, la langue CORRECTE et aussi l'accent

- 46 Par contre, à la fin de son séjour, nous observons que la notion de « correction » semble difficile à construire pour l'étudiante dont la représentation « corrective » oscille entre la norme linguistique prescriptive et la norme communicationnelle :

[19] 16M- ben c'est le français littéraire [rires] parce que ben on connaît pas beaucoup de mots familiers donc on utilise mm voilà / on fait beaucoup l'attention pour parler bien pour utiliser les schémas de grammaire parfaite de subjonctif et tout ça [rires] mais normalement quand je parle avec les Français et les Belges ben j'ai jamais entendu qu'ils parlent si, je sais pas, correctement que nous / [...] oui mais c'est surtout la différence c'est quand on utilise les mots vraiment beaux-beaux mots.

- 47 « Parler bien » implique la maîtrise des règles grammaticales, une compétence supposément possédée par le locuteur non natif. Mais le locuteur francophone n'est pas nécessairement le parangon de la correction. On voit que la conscience normative de l'étudiante est davantage orientée vers la norme prescriptive et l'idéal de correction de la langue (au sens d'un niveau de langue soutenu), plutôt que vers la maîtrise des normes communicationnelles et de l'usage.
- 48 Enfin, d'autres figures prototypiques organisent les représentations des étudiants : celle du professeur d'une part, et celles, en concurrence, du Belge (francophone) et du Parisien d'autre part.

49 • **Le professeur**

[20] 22M- [...] je sais qu'il faut essayer un petit peu parler avec le prof qui parle très bien en français qui n'utilise pas de mots qui sont bon euh de la vie quotidienne, des abréviations et tout ça / et je trouve que c'est mieux parler [...]

- 50 Le professeur de langue reste la référence absolue. L'étudiante souligne la spécificité discursive du parler « populaire » ou « familier » qu'elle oppose au parler « soutenu » de l'enseignant. Elle mentionne les « erreurs » qu'il faut « éviter » quand on parle avec des francophones. La conscience de l'erreur l'emporte sur la conscience de la compétence⁴. Même si la norme communicationnelle est préservée, c'est la norme linguistique qui prévaut, et celle-là s'acquiert nécessairement en contexte d'apprentissage guidé.
- 51 Mais la norme enseignée en classe n'est pas toujours connotée positivement. Dans l'extrait qui suit, l'apprentissage linguistique en contexte institutionnalisé est stigmatisé :
- [21] 28N - oh beaucoup de pratique c'est- et on doit entendre tout le temps, on doit entendre tout le temps parce que c'est très difficile parce que on pense qu'on peut parler la langue quand on est dans un autre pays mais quand on vient on fait ok oui mais les cours de français dans l'université et à l'école sont très- sont très carrés toutes les choses sont- comme les français proutprout et et les français de de la vie / sont pas comme ça. on doit vivre la langue pour eh tellement connaître la langue. [...] la langue que t'as appris dans l'école c'est une chose totalement très différente.
- 52 L'étudiante catégorise socialement les variétés (« les français proutprout » vs « les français de la vie ») et dénonce le fossé existant entre les pratiques langagières non scolaires et l'usage scolaire de la langue. Par rapport à la problématique soulevée au sujet de la perméabilité des frontières entre discours savant et discours spontané, il est intéressant de remarquer que le discours de cette étudiante rejoint celui des sociolinguistes qui dénoncent l'image d'une langue française très normée et homogène

véhiculée en classe, au détriment d'une prise en compte didactique des variétés sociolinguistiques (voir notamment Bautier 2001).

53 • **Le Belge francophone**

[22] 22M- euh je préfère le français de France [ton gêné] ben c'est // parce que moi je pense que le français des Belges c'est peut-être c'est plutôt le français de / mm champêtre / DONC [rires] / oh oui mais c'est comme ça je trouve ça amusant / et le Français- le Français il parle oui il parle comme le roi et tout ça oui. [...]

54 Dans cet extrait, la variété « belge » est stigmatisée et opposée au « français de France ». La langue a de nouveau une fonction classante : le Belge parle une langue « champêtre » alors que le Français « parle comme le roi ». La variation est finalement minorée au profit d'une représentation homogène « territorialisée » des pratiques (« le français de... ») et les locuteurs sont réduits à leur appartenance à une « communauté imaginée » (Anderson 1983).

55 • **Le Parisien**

[23] 12M- ah c'est plus facile de parler français avec les non francophones parce que ils sont pas assez vite et ici en Belgique il y a beaucoup de mots qui n'existent pas en France. et j'ai appris le français à l'école de professeur parisienne et elle parle un très bon français mais très strict français, français de la France.

56 L'évaluation porte sur la prononciation selon une acceptabilité sociale reconnue (il ne faut pas parler trop vite ni trop lentement). Mais on devine en filigrane de son discours un jugement axiologique quand elle parle du « très bon français, du très strict français de la France » qui sous-entend une hiérarchie des variations (la variation belge n'est pas aussi « bonne » et autorise les écarts). On retrouve l'idée classique qu'« il n'est bon bec que de Paris », cette variation prenant le pas sur les périphéries francophones.

57 Que font les locuteurs lorsqu'ils parlent de leur manière de parler ? C'est la question inaugurale à laquelle cet article a tenté de répondre en l'articulant à celle du rapport particulier noué entre discours savant et discours spontané sur la langue à travers les verbalisations ordinaires des locuteurs. La construction discursive de la norme dans notre corpus est un exemple probant d'imbrication de ces discours qu'on ne peut opposer de façon schématique. C'est donc en termes de degré ou de coefficient de « spontanéité » ou de « scientificité » qu'il faut envisager ces discours (en sachant que cette spontanéité et cette scientificité sont aussi et toujours des constructions discursives et idéologiques).

58 Nous avons procédé en deux temps. D'abord, nous avons présenté les manières de construire un discours normatif sur la langue à travers les appels de référence aux discours d'autorité ou au savoir constitué par les outils de la technologie discursive. Ensuite, nous avons passé au crible de l'analyse notre corpus spécifique constitué par le discours d'étudiants en mobilité.

59 On y décèle la constitution d'un discours d'autorité par l'appel à des figures imaginaires du savoir plutôt qu'à des outils de référence. Ces figures ne sont pas innocentes, elles constituent le triptyque d'une formation discursive imaginaire qui allie le détenteur social du savoir (le professeur), la norme géographique dominante par le biais de l'ethnotype « parisien » et la norme sociolinguistique savante de la variation, symbolisée ici par le Belge. Par contre, on ne trouve pas d'appel à des hyperlocuteurs identifiés et médiatisés (comme Maître Capello précédemment cité pour une version patrimoniale) : le discours scolaire n'est sans doute pas propice dans sa version la plus normée à recourir à des figures moins institutionnalisées. Finalement, on retrouve là

une conception somme toute canonique qui superpose subtilement une norme grammaticale et une position sociolinguistique axée sur la classification sociale et géographique.

NOTES

1. Nous avons respecté la graphie originale dans les extraits cités.
 2. Notons que, dans l'imaginaire du Français, les grandes figures classiques ne renvoient pas nécessairement à cette dichotomie sociale liant de façon stéréotypée le bien parler aux classes hautes ou dominantes. Rappelons pour mémoire Malherbe et son célèbre renvoi aux crocheteurs du port au foin comme représentants du locuteur commun du français du XVII^e siècle, « ses maîtres pour le langage ». Par ailleurs, dans cet exemple, il est question de la manière de parler du président de la République Nicolas Sarkozy : là encore, c'est l'imaginaire du personnage public qui doit nécessairement maîtriser la langue, comme les rôles du pouvoir. L'imaginaire rhétorique du président de la République française est contredit par la pratique langagière de Sarkozy qui privilégie un parler « familial », voire relâché, notamment dans sa prononciation.
 3. Cette idée rejoint une certaine pratique linguistique savante, selon laquelle le linguiste travaille à partir d'énoncés forgés sur sa propre intuition langagière.
 4. Voir l'étude de Stegu et Wochele (2008) sur la *linguistic awareness*.
-

RÉSUMÉS

Le champ émergent en France de la linguistique populaire (issue de la *folk linguistics* américaine) interroge les frontières entre discours savants et discours spontanés du point de vue de la validité des hypothèses linguistiques : qu'est-ce que les non-linguistes savent du langage ? Quels savoirs théoriques construisent-ils ? Par quel biais ? Y a-t-il une gradation de locuteurs non experts, semi-experts, experts dans certains domaines ? À partir d'un corpus constitué d'extraits du web et d'interviews d'étudiants Erasmus à l'université de Liège (Belgique), les auteures montrent comment se construit et se reproduit le discours normatif sur la langue par le recours à des *figures imaginaires de référence du savoir langagier*.

The emerging field of folk linguistics in France investigates the boundaries between expert discourse and spontaneous discourse, from the point of view of the validity of linguistic hypotheses: what do non-linguists know about language? What theoretical knowledge do they construct? In what specific manner? Is there a gradation between non-expert speakers, semi-experts, and experts in some particular area? Beginning from a corpus made up of examples

found on the web and extracts from an oral corpus of interviews with Erasmus students at the University of Liège (Belgium), the authors show how normative discourse on language is constructed and reproduced through the use of imaginary figures of reference to linguistic knowledge.

INDEX

Mots-clés : linguistique populaire, norme, purisme, représentation

Keywords : folk linguistics, norm, purism, representation

AUTEURS

DEBORAH MEUNIER

Deborah Meunier a soutenu une thèse de doctorat (en cotutelle à l'université de Liège et l'université libre de Bruxelles) sur la conscience linguistique des étudiants Erasmus et l'idéologie mobilière et plurilingue européenne. Elle assure, en tant qu'assistante, l'encadrement du master et du certificat en enseignement du français langue étrangère à l'ULg.

LAURENCE ROSIER

Laurence Rosier est professeure d'analyse du discours et de linguistique française à l'université libre de Bruxelles et dirige le Centre de linguistique Ladisco. Ses sujets de recherches portent sur la circulation des discours, l'insulte comme lieu de mémoire, le purisme, les représentations de la langue ainsi que le discours rapporté.